



Analyse du budget fédéral de 2021

Le budget fédéral de 2021 a été déposé le 19 avril 2021. L'analyse qui suit porte sur les axes suivants :

- Politique fiscale et taxe sur les services numériques
- Durabilité et changements climatiques
- Données et économie numérique
- Compétences, marché du travail de demain et immigration
- Lutte contre le blanchiment d'argent
- Rebâtir en mieux
- Gestion budgétaire responsable

Présenté 13 mois après le début de la pandémie de COVID-19, le budget 2021 est le premier exercice budgétaire fédéral en deux ans. Il prévoit la poursuite des mesures de soutien aux particuliers et aux entreprises ainsi que d'importants investissements en vue de la relance post-pandémie. Il présente de nombreux engagements historiques visant à rebâtir l'économie en mieux en vue de la rendre plus écologique et de créer une économie et une société plus résilientes et inclusives.

La fiche d'évaluation ci-dessous montre dans quelle mesure le budget de 2021 répond aux attentes de CPA Canada. Les recommandations de CPA Canada sont tirées de son mémoire prébudgétaire et d'autres avis présentés au gouvernement.

Recommandations de CPA Canada	Budget fédéral de 2021
<p>À court terme, en ce qui concerne la politique et l'administration fiscales, pendant que le pays se rétablit de la pandémie, se concentrer sur les grands axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• simplifier le système fiscal;• faire preuve de rigueur au moment d'envisager de futures hausses d'impôts;• adopter un cadre décisionnel fondé sur des principes pour les nouvelles modifications;• envisager l'adoption de modifications fiscales ciblées pour favoriser la relance.	<p>Certaines des principales mesures fiscales et autres mesures liées à l'impôt qui ont été annoncées dans le budget de 2021 sont résumées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none">• mesures de soutien liées à la COVID-19 et mesures de relance :<ul style="list-style-type: none">○ prolongement et modification des programmes de soutien liés à la COVID-19, notamment la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) et la mesure d'Indemnité de confinement,○ mise sur pied d'un Programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC) destiné aux petits employeurs admissibles dont les entreprises ont été durement touchées,○ proposition de permettre aux sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) de passer en charges immédiatement des dépenses en capital admissibles, s'élevant jusqu'à 1,5 million de dollars par année, à l'égard de certains biens acquis à compter du 19 avril 2021 et mis en service avant le 1^{er} janvier 2024;• annonce de restrictions applicables à la déductibilité des intérêts s'appliquant aux grandes sociétés, aux fiducies, aux sociétés de personnes et aux filiales;• proposition d'autres changements dans les domaines de l'impôt des sociétés et des entreprises, de l'impôt des particuliers, de la TPS/TVH et d'autres impôts indirects, en plus de certains changements de nature administrative. <p>Pour de plus amples renseignements sur ces mesures et d'autres mesures fiscales annoncées dans le budget, consulter le résumé des Mesures fiscales du budget fédéral de 2021 de CPA Canada.</p>

Recommandations de CPA Canada	Budget fédéral de 2021
<p>S'engager à prendre les mesures suivantes pour faire face aux enjeux fiscaux que présente l'économie numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • modifier les règles relatives à la TPS de manière à ce que les fournisseurs non résidents perçoivent la taxe sur les biens incorporels et les services; • maintenir son engagement à l'égard du processus de l'OCDE visant à élaborer un cadre fiscal mondial qui fasse consensus, adapté à l'ère numérique et fondé sur des principes, et y participer activement. 	<p>Le gouvernement fédéral a confirmé que les propositions devant s'appliquer à la TPS/TVH perçue sur certaines transactions de commerce électronique entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2021.</p> <p>Dans le budget de 2021, le gouvernement a réitéré son intention de mettre en œuvre une taxe de 3 % sur les services numériques de grandes entreprises, qui s'appliquerait à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'à l'entrée en vigueur d'une approche multilatérale acceptable de taxation de l'économie numérique.</p>

Commentaires

CPA Canada appuie le prolongement des programmes de soutien liés à la COVID-19 visant à protéger la santé et les emplois des Canadiens ainsi que l'économie du pays.

Le système fiscal du Canada est un levier important pour rebâtir l'économie canadienne, au moment où le pays se remet de la pandémie de COVID-19. Les modifications et les processus fiscaux doivent être simples et fondés sur des principes, les hausses d'impôts doivent faire l'objet d'une analyse rigoureuse et le tout doit appuyer la relance économique.

À CPA Canada, nous sommes favorables à l'application de la TPS/TVH aux plateformes numériques de fournisseurs étrangers. Nous estimons qu'il faut mettre les Canadiens sur un pied d'égalité avec les non-résidents et appliquer les taxes aux activités des entreprises numériques de manière équitable, efficiente et favorable à la croissance. Toutefois, nous avons soulevé des problèmes législatifs et administratifs de ce régime tel qu'il avait été initialement proposé, car son calendrier de mise en œuvre très serré ne laissait pas suffisamment de temps aux entreprises pour qu'elles se préparent à l'adoption de ces nouvelles règles très complexes. Certains de ces problèmes ont été abordés dans le budget. Nous continuons de discuter des problèmes administratifs avec l'ARC.

En ce qui concerne la taxe sur les services numériques, nous comprenons que cette nouvelle taxe applicable aux sociétés serait perçue jusqu'à l'adoption d'une approche multilatérale acceptable d'imposition des bénéfices numériques. Des discussions sont en cours au niveau international en vue de l'adoption d'une approche mondiale cohérente. C'est l'approche la plus judicieuse qui favoriserait le plus l'efficacité et l'équité dans tous les pays concernés, dont le Canada.

Durabilité et changements climatiques

Recommandations de CPA Canada	Budget fédéral de 2021
<ul style="list-style-type: none">• Définir le cheminement à long terme du Canada vers une économie à faibles émissions et respectueuse du climat.• Mettre en œuvre, dans la mesure du possible, les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).	<p>Faits saillants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un financement de 5 milliards de dollars sur 7 ans est accordé à l'accélérateur net zéro du Fonds stratégique pour l'innovation, afin de soutenir les projets qui contribueront à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs de l'économie canadienne.• Une gamme d'incitatifs fiscaux est proposée pour soutenir le secteur des technologies propres, dont une réduction de 50 % des taux d'imposition générale des sociétés et des petites entreprises qui fabriquent des technologies à zéro émission.• Le budget annonce un crédit d'impôt à l'investissement pour le capital investi dans les projets de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CUSC), de même que des investissements visant à appuyer les activités de recherche, de développement et de démonstration qui amélioreront la viabilité commerciale des technologies de CUSC.• Le gouvernement consultera les provinces et les territoires en vue d'adopter les obligations d'information sur le climat recommandées par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Les sociétés d'État du Canada adopteront les normes du GIFCC.• Des mesures sont mises en place pour soutenir l'adaptation aux changements climatiques et le renforcement de la résilience, de même que la préparation aux catastrophes climatiques.

Commentaires

Le budget de 2021 accélère la transition vers une économie propre. Surtout, la plupart des dépenses seront consacrées à l'innovation, aux technologies et aux mesures visant à stimuler l'investissement des entreprises. Le budget fait fond sur les mesures importantes proposées par le gouvernement dans son plan climatique actualisé, *Un environnement sain et une économie saine*, rendu public en décembre 2020.

CPA Canada est particulièrement satisfaite de constater que le gouvernement entend consulter les provinces et les territoires sur l'adoption des normes du GIFCC, lesquelles devront être mises en œuvre par les deux ordres de gouvernement. De plus, étant donné que CPA Canada recommande depuis longtemps au gouvernement d'élaborer un plan d'adaptation national, il est intéressant de noter que le plan climatique actualisé propose une initiative inédite, soit l'élaboration de la Stratégie d'adaptation du Canada, en collaboration avec les autres ordres de gouvernement et d'autres partenaires clés. CPA Canada appuie fermement cette proposition et est impatiente de pouvoir contribuer aux travaux.

Bien que modeste, l'une des annonces particulièrement intéressantes du budget porte sur le projet de création d'un premier recensement de l'environnement. CPA Canada avait fait valoir qu'il était nécessaire de disposer de plus d'informations sur le climat utiles à la prise de décisions et a également réalisé des travaux visant à faire mieux comprendre le capital naturel. Un recensement de l'environnement fournira des données fondamentales qui permettront de progresser sur ces deux fronts.

Recommandations de CPA Canada	Budget fédéral de 2021
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les travaux décrits dans la <i>Charte canadienne du numérique</i> afin de moderniser le cadre législatif et réglementaire applicable, et ainsi instaurer la confiance à l'égard de l'économie numérique et assurer une saine gouvernance des données. • Intensifier ses efforts en vue de combler les lacunes et faire en sorte que tous les foyers et entreprises du Canada disposent d'un accès à large bande. 	<p>Le budget de 2021 propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de mettre en place le Programme canadien d'adoption du numérique, lequel a pour but d'aider jusqu'à 160 000 petites et moyennes entreprises à adopter les nouvelles technologies numériques. En vertu de ce programme, les entreprises admissibles recevront des microsubventions pour compenser les coûts du passage au numérique. Un deuxième volet du programme offrira à ces entreprises un soutien plus complet qui englobe notamment la planification technologique et l'accès à des options de financement; • de fournir un incitatif supplémentaire au profit des entreprises pour assurer la transition vers une économie plus productive et axée sur le savoir en permettant la passation en charges immédiate d'un montant maximal de 1,5 million de dollars en investissements admissibles effectués par des sociétés privées sous contrôle canadien; • de fournir un financement supplémentaire de 1 milliard de dollars sur six ans au Fonds pour la large bande universelle afin de soutenir l'accélération du déploiement de projets de large bande; • d'affecter des fonds à la création d'un poste de commissaire aux données, conformément à la promesse qui avait été faite pendant la campagne électorale de 2019, ainsi qu'à la poursuite de travaux en matière de gouvernance des données du Conseil canadien des normes.

Commentaires

Le budget prévoit un train de mesures de soutien destinées aux petites et moyennes entreprises, y compris le financement pour l'adoption de nouvelles technologies, l'acquisition de compétences, les services-conseils ainsi que la recherche et le développement de solutions technologiques sur mesure. Ces mesures devraient aider les entreprises à investir afin d'accroître leur productivité et leur compétitivité. Nous accueillons avec satisfaction les fonds supplémentaires consacrés au Fonds pour la large bande universelle, et nous encourageons le gouvernement à continuer de s'attaquer au défi colossal que constituent les lacunes de connectivité dans les régions rurales et éloignées.

Compétences, marché du travail de demain et immigration

Recommandations de CPA Canada	Budget fédéral de 2021
<ul style="list-style-type: none">• Voir à ce que les Canadiens possèdent des compétences exploitables sur le marché et puissent s'adapter aux besoins changeants du marché du travail.• Repenser l'Assurance-emploi et l'admissibilité à certaines prestations compte tenu de la nature changeante du travail.	<p>Le budget de 2021 propose de nombreuses mesures liées à la formation qui visent différents groupes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Aide aux étudiants autochtones et aux établissements d'enseignement postsecondaire autochtones durant la pandémie de COVID-19.• Investissements pour aider les jeunes et les étudiants à établir des liens avec les employeurs et leur fournir des possibilités d'emploi et des stages d'apprentissage intégré au travail.• Création d'un nouveau programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle, qui contribuera à concevoir et à offrir une formation adaptée aux besoins des entreprises et de leurs employés.• Développement d'un nouveau programme, Compétences pour réussir, qui aidera les Canadiens de tous les niveaux de compétences à améliorer leurs compétences fondamentales et transférables.• Financement d'un nouveau programme de développement de la main-d'œuvre des communautés, qui aidera celles-ci à déterminer les organismes à fort potentiel de croissance et à jumeler ces employeurs à des fournisseurs de formation qui offriront des programmes de formation et des stages d'appoint pour chercheurs d'emploi, ce qui permettra de pourvoir les postes hautement sollicités.• Investissement pour lancer une initiative visant à élargir les approches de perfectionnement et de redéploiement des travailleurs qui ont fait leurs preuves et qui sont menées par des tiers dans le but de répondre aux besoins des industries en croissance. <p>Le gouvernement a l'intention d'établir un salaire minimum fédéral de 15 \$ de l'heure, qui augmentera selon l'inflation.</p> <p>Au cours de la prochaine année, des modifications seront apportées pour rendre l'assurance-emploi plus accessible et plus simple. De plus, le gouvernement procédera à des consultations sur des réformes à long terme de l'assurance-emploi; ces consultations porteront sur les lacunes systémiques touchant les travailleurs indépendants et les travailleurs à la demande, les travailleurs des industries saisonnières ainsi que les travailleurs en général à différents moments de leur vie.</p> <p>Sur le plan de l'immigration, le budget de 2021 annonce l'instauration de processus accélérés vers la résidence permanente pour certains travailleurs et les diplômés étrangers, l'amélioration du Programme des travailleurs étrangers temporaires, et la rationalisation du système Entrée express pour aider à sélectionner les candidats qui répondent le mieux aux besoins du marché du travail canadien.</p>

Commentaires

CPA Canada se réjouit du large éventail d'engagements pris par le gouvernement pour aider un grand nombre de Canadiens à acquérir de nouvelles compétences et à obtenir des diplômes adaptés aux besoins des entreprises et des employeurs. L'acquisition de compétences très recherchées est essentielle pour permettre aux travailleurs de répondre aux besoins nouveaux du marché du travail et de s'adapter à l'économie post-COVID.

Nous encourageons fortement le gouvernement à s'assurer que les programmes de formation financés sont accessibles aux Canadiens qui ont été les plus touchés par la pandémie. Il lui faut faire un effort particulier pour faire connaître les possibilités de formation (actuelles et nouvelles) aux travailleurs à bas salaire, aux femmes, aux personnes racisées, aux personnes handicapées et aux peuples autochtones.

Nous saluons l'engagement du gouvernement à améliorer l'assurance-emploi et à se pencher sur les lacunes systémiques et sur les répercussions de l'évolution de la nature du marché du travail.

Le Canada s'en remet largement à l'immigration comme moyen de répondre à la demande de travailleurs hautement qualifiés, de contrer le vieillissement de la population et de stimuler la croissance économique. À cette fin, les différentes mesures proposées dans le budget de 2021 arrivent à point nommé pour aider le Canada à atteindre ses ambitieux objectifs sur trois ans en matière d'immigration.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Recommandations de CPA Canada	Budget fédéral de 2021
La profession de CPA est en faveur de la transparence de la propriété effective, d'un cadre d'alerte national et d'une capacité accrue des partenaires des secteurs public et privé de partager de l'information.	Dans le budget de 2021, on propose de fournir un financement : <ul style="list-style-type: none">de 2,1 millions de dollars sur deux ans pour qu'Innovation, Sciences et Développement économique Canada soutienne la mise en œuvre d'un registre public de la propriété effective des entreprises d'ici 2025;de 4,6 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2022-2023, au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), notamment pour renforcer son expertise, et pour élaborer et administrer un régime de recouvrement des coûts pour ses activités de conformité.

Commentaires

CPA Canada est favorable à une plus grande transparence de la propriété effective des entreprises. Au moment de la mise en œuvre d'un registre public, nous surveillerons la prise en compte par le gouvernement de nos recommandations, par exemple l'accès par niveaux à l'information et l'adoption d'une démarche par étapes pour la création du registre grâce à la centralisation de l'information, puis au passage à un registre public accessible par niveaux.

Recommandations de CPA Canada	Budget fédéral de 2021
<p>CPA Canada déterminera si certaines des mesures budgétaires contribuent à l'essor d'une économie plus durable, numérique et compétitive.</p>	<p>Le budget de 2021 comprend de nombreuses mesures destinées à rebâtir en mieux. Voici certaines des mesures proposées :</p> <ul style="list-style-type: none">• soutenir la transformation numérique des PME, y compris la passation en charges immédiate d'investissements admissibles dans des actifs numériques ou autres (voir les renseignements ci-dessus);• investir dans une relance verte et une économie carboneutre (voir les renseignements ci-dessus);• établir un système pancanadien de garde d'enfants qui aidera les femmes à retourner sur le marché du travail après la pandémie;• mettre sur pied un nouveau programme d'embauche pour les employeurs admissibles durement touchés par la pandémie;• accroître le soutien aux travailleurs à faible revenu pour sortir plus de personnes de la pauvreté;• réaliser un investissement historique pour aider les communautés autochtones et favoriser la réconciliation;• combattre le racisme systémique.

Commentaires

Tandis que la crise sanitaire et ses effets demeurent la principale préoccupation du gouvernement, le plan budgétaire de plus de 700 pages qu'il a déposé a visiblement pour but de préparer les Canadiens et l'économie aux changements qui surviendront après la pandémie. Une partie des mesures et des investissements que le gouvernement mettra en œuvre vise à maintenir la compétitivité, la capacité d'innovation et la durabilité du pays dans une économie de plus en plus axée sur les données et soucieuse des émissions de carbone. Des valeurs comme l'inclusion, la résilience et l'égalité occupent une place prépondérante dans ce plan destiné à rebâtir en mieux.

Le gouvernement compte mesurer ses progrès en vue de l'atteinte de cet objectif. Il entend d'ailleurs proposer un cadre de la qualité de vie pour le Canada, qui comprendra des facteurs allant au-delà du PIB, comme des mesures du bien-être.

Gestion budgétaire responsable

Recommandations de CPA Canada	Budget fédéral de 2021										
CPA Canada est en faveur d'une cible budgétaire équilibrée (le « cadre budgétaire ») qui tient compte à la fois des avantages et des inconvénients des différentes mesures et cibles. La cible budgétaire devrait être définie dans le budget de 2021.	<p>Dans son budget, le gouvernement dit être déterminé à combler les déficits liés à la COVID-19 et à réduire la dette fédérale en tant que part de l'économie à moyen terme.</p> <p>Les projections du déficit s'établissent comme suit :</p> <table><tbody><tr><td>2020-2021 :</td><td>-354,2 milliards de dollars</td></tr><tr><td>2021-2022 :</td><td>-154,7 milliards de dollars</td></tr><tr><td>2022-2023 :</td><td>-59,7 milliards de dollars</td></tr><tr><td>2023-2024 :</td><td>-51,0 milliards de dollars</td></tr><tr><td>2024-2025 :</td><td>-35,8 milliards de dollars</td></tr></tbody></table>	2020-2021 :	-354,2 milliards de dollars	2021-2022 :	-154,7 milliards de dollars	2022-2023 :	-59,7 milliards de dollars	2023-2024 :	-51,0 milliards de dollars	2024-2025 :	-35,8 milliards de dollars
2020-2021 :	-354,2 milliards de dollars										
2021-2022 :	-154,7 milliards de dollars										
2022-2023 :	-59,7 milliards de dollars										
2023-2024 :	-51,0 milliards de dollars										
2024-2025 :	-35,8 milliards de dollars										

Commentaires

La profession comptable comprend que des mesures de soutien demeurent nécessaires dans le contexte difficile actuel, mais elle sait qu'il y aura du travail à faire pour gérer la situation financière du pays.

CPA Canada exhorte le gouvernement à adopter un cadre budgétaire pour freiner l'augmentation de la dette relative à la pandémie et pour parvenir à une planification durable à l'avenir. De plus, dans son rapport annuel, le Fonds monétaire international a lancé une mise en garde au Canada : il est important de fixer avec précision une cible fiscale à moyen terme pour prévenir un affaiblissement potentiel de la crédibilité du cadre budgétaire.

Dans son budget, le gouvernement propose une nouvelle cible budgétaire visant à réduire la dette fédérale en tant que part de l'économie à moyen terme, sans toutefois établir une fourchette de limites ou d'objectifs. Le budget prévoit un recul léger et graduel du ratio de la dette fédérale au PIB, qui devrait atteindre 49 % en 2025-2026, ainsi qu'une baisse du ratio du déficit au PIB au cours de la même période.

CPA Canada aimerait en savoir plus à ce sujet, de façon à pouvoir dire aux Canadiens, aux entreprises et aux investisseurs que le Canada dispose d'un plan à long terme pour gérer sa dette et ses déficits, plan qui tiendrait compte des variables influant sur sa croissance économique et sa santé financière.

À propos de Comptables professionnels agréés du Canada

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) travaille en collaboration avec les ordres de CPA des provinces, des territoires et des Bermudes, et représente la profession comptable canadienne sur les scènes nationale et internationale. La profession canadienne peut ainsi faire la promotion de pratiques exemplaires, favorables aux entreprises et à la société en général, et préparer ses membres aux défis posés par un contexte en évolution constante, marqué par des changements sans précédent. Forte de plus de 220 000 membres, CPA Canada est l'une des plus grandes organisations comptables nationales au monde.